



L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) est le principal syndicat professionnel des métiers de l'hôtellerie, de la restauration, des cafés, des discothèques et des traiteurs organisateurs de réceptions en France.

L'UMIH Nord-Flandres-Littoral regroupe les professionnels de ce territoire spécifique, comprenant une diversité de paysages allant des villes littorales comme Dunkerque et Gravelines aux terres intérieures des Flandres.

Nos missions :

Représenter et défendre les intérêts des adhérents : L'UMIH agit auprès des pouvoirs publics locaux, régionaux et nationaux pour faire valoir les besoins et les revendications de ses adhérents

Fédérer et accompagner : Le syndicat rassemble les acteurs de l'hôtellerie-restauration pour favoriser la collaboration, le partage de bonnes pratiques et le développement des entreprises.

Valoriser le territoire : Promouvoir l'attractivité touristique et gastronomique de notre territoire en mettant en avant les savoir-faire locaux et les atouts du territoire.

Contact : UMIH Nord Flandres Littoral

24, Place du Minck 59140 Dunkerque
Tel : 03 28 51 24 00
Mail : UMihdk@gmail.com

EPR2 de Gravelines : Un projet de territoire pour un enjeu national

EN BREF.

Le développement de réacteurs EPR en général, et celui de la paire d'EPR2 de Gravelines en particulier, nous paraît une réponse essentielle aux enjeux énergétiques et climatiques de la France.

Ces réacteurs garantissent une production d'électricité fiable et bas-carbone, indispensable pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Avec seulement 5,7 g de CO₂ par kWh, le nucléaire est l'une des énergies les moins polluantes et permet de remplacer avantageusement les combustibles fossiles.

Les EPR renforceront également l'indépendance énergétique de la France, en réduisant sa dépendance aux importations de gaz et de pétrole, sources de vulnérabilité géopolitique et économique. Produisant une électricité pilotable, ils complètent les énergies renouvelables, stabilisant le réseau face à leur intermittence.

Sur le plan économique, les chantiers d'EPR génèrent des milliers d'emplois directs et indirects, dynamisant les territoires et soutenant des filières industrielles stratégiques. Leur coût de production compétitif (environ 60 €/MWh) garantit une électricité accessible et stable pour les ménages et les entreprises.

Enfin, grâce à des avancées dans la gestion des déchets et à leur intégration dans une stratégie européenne, les EPR positionnent la France comme un leader de la transition énergétique et technologique.



UN TERRITOIRE LEGITIME

Gravelines est, à la fois, un site stratégique et légitime pour accueillir un nouvel EPR, en raison de son rôle historique dans le parc nucléaire français et de ses nombreux atouts géographiques, industriels et énergétiques.

Déjà équipée de six réacteurs opérationnels, cette centrale, l'une des plus grandes d'Europe, produit près de 10 % de l'électricité nucléaire française.

Développer une paire d'EPR 2 à Gravelines permettra de répondre aux besoins croissants en électricité décarbonée, tout en consolidant l'avenir énergétique du territoire.

Une infrastructure existante et optimisée

La centrale de Gravelines bénéficie d'une infrastructure solide et adaptée à l'accueil d'un réacteur de nouvelle génération. Les réseaux électriques de transport, déjà connectés au Réseau de Transport d'Électricité (RTE), et les dispositifs de refroidissement via la mer du Nord sont pleinement opérationnels. Ces équipements réduisent les coûts et les délais liés à la construction d'un EPR par rapport à un site vierge, rendant le projet plus économique et rapide à mettre en œuvre.

Maintien et création d'emplois locaux

Avec ses six réacteurs, Gravelines est un pôle d'emploi majeur dans la région. Un nouvel EPR garantirait la continuité de cette dynamique en maintenant des emplois industriels hautement qualifiés, tout en en créant de nouveaux pendant la phase de construction et d'exploitation. EDF estime qu'un projet EPR mobilise jusqu'à 10 000 emplois directs et indirects au plus fort du chantier, ainsi que 800 à 1 000 emplois pérennes lors de son exploitation. Ce projet renforcerait également l'écosystème industriel local, en soutenant les entreprises partenaires et sous-traitantes.

Un site stratégique pour l'approvisionnement énergétique

La localisation de Gravelines dans le Nord de la France en fait un choix idéal pour garantir un approvisionnement stable et sécurisé dans une zone de forte consommation énergétique. Le Grand Nord, densément peuplé et proche de la Belgique, connaît une demande croissante en électricité, notamment avec l'électrification massive des usages. Un EPR sur ce site renforcerait la sécurité énergétique nationale et contribuerait à limiter les importations d'électricité depuis les pays voisins.

Une réponse à la transition énergétique

Installer un EPR à Gravelines s'inscrit dans les objectifs climatiques de la France, qui vise la neutralité carbone d'ici 2050. Ce réacteur de dernière génération, avec des émissions de CO₂ quasi nulles (5,7 g/kWh), produira une électricité bas-carbone

pilotable, essentielle pour compléter les énergies renouvelables intermittentes (solaire et éolien).

UNE OPPORTUNITE POUR NOS PROFESSIONNELS

La construction d'un réacteur EPR à Gravelines représente une opportunité majeure pour le territoire, et plus largement la Communauté Urbaine de Dunkerque, en termes de développement économique, de transition énergétique, et de dynamisation de nombreux secteurs locaux. Ce cahier d'acteur se concentre sur les avantages et opportunités que ce projet offre spécifiquement pour nos professionnels de l'hébergement, de la restauration et du tourisme, secteurs clés de l'économie régionale.

1. Des opportunités pour les professionnels de l'hébergement

1.1. Accroissement de la demande

- Afflux massif de travailleurs :

La phase de construction mobilisera entre 2000 et 6000 salariés (ingénieurs, techniciens, ouvriers) selon la phase de construction. Ces professionnels auront besoin d'hébergements temporaires, augmentant considérablement l'occupation des hôtels, gîtes, et autres logements locatifs de courte durée. Une attention toute particulière devra donc être apportée pour ne pas saturer l'offre touristique actuelle, en apportant des offres nouvelles modulables.

- Durée du chantier :

Avec un chantier s'étalant sur plusieurs années, les bénéfices seront durables pour le secteur, permettant une planification à long terme pour les professionnels de l'hébergement.

1.2. Modernisation et diversification de l'offre

Stimuler les investissements locaux :

Face à l'augmentation de la demande, des subventions ou partenariats pourraient être envisagés pour moderniser les infrastructures existantes ou développer de nouvelles capacités d'hébergement (résidences de service, logements modulaires).

Adaptation aux besoins des travailleurs :

Les entreprises locales pourront proposer des formules spécifiques adaptées aux besoins des professionnels (ex. logements équipés pour de longs séjours, restauration intégrée, services de navettes).

2. Des opportunités pour la restauration locale

2.1. Dynamisation de la consommation locale

Augmentation de la clientèle :

Les travailleurs du chantier, les prestataires et les visiteurs liés au projet constitueront une clientèle régulière pour les restaurateurs locaux, notamment pour les déjeuners, dîners, et repas à emporter.

Collaboration avec EDF et ses partenaires : EDF pourrait établir des partenariats avec des restaurateurs pour organiser des services de restauration collective ou fournir des repas sur site, bénéficiant directement aux acteurs locaux.

2.2. Développement de l'offre gastronomique

Mise en avant des produits locaux :

Le projet est une opportunité pour les restaurateurs de valoriser la gastronomie régionale auprès d'un public élargi. Des initiatives de "circuit court" peuvent être encouragées pour inclure des producteurs locaux dans l'écosystème du chantier.

Événements dédiés :

L'organisation d'événements ou de campagnes promotionnelles culinaires (ex. "Semaine des Saveurs de Gravelines") pourrait renforcer la visibilité et l'attractivité de l'offre locale.

3. Des opportunités pour le secteur du tourisme

3.1. Attractivité renforcée de la région

Visibilité accrue de Gravelines :

Un projet de cette envergure attire l'attention nationale et internationale, offrant à Gravelines une opportunité de se positionner comme un territoire innovant et dynamique, bénéficiant aussi au tourisme. Par extension, le reste de notre territoire bénéficiera également de cet apport de touristes

Développement de l'éco-tourisme :

La présence de l'EPR peut coexister avec une valorisation des initiatives écologiques locales, attirant un nouveau public sensible à la transition énergétique et à la protection de l'environnement.

3.2. Développement d'activités connexes

Création de parcours de visite :

L'EPR, une fois construit, pourrait inclure un centre pédagogique ou des visites guidées, attirant touristes et scolaires.

Infrastructure touristique renforcée :

Les investissements dans les infrastructures pour accueillir les travailleurs et visiteurs du

chantier profiteront à terme au tourisme de loisirs (amélioration des transports, des espaces publics, des services).

Nos recommandations pour maximiser les bénéfices locaux

Concertation avec les acteurs locaux :

Instaurer un dialogue régulier entre EDF, les collectivités locales, et les professionnels de l'hébergement, restauration et tourisme pour anticiper leurs besoins et co-construire des solutions.

Création d'un fonds de soutien :

Proposer un fonds dédié à la modernisation des infrastructures touristiques et d'accueil pour renforcer les capacités locales.

Mise en place d'une communication territoriale :

Promouvoir l'attractivité de Gravelines et de notre territoire à travers une stratégie de marketing territorial associée au projet EPR, incluant l'héritage énergétique et les atouts du territoire.

Formation et emploi local :

Inclure des programmes de formation pour les métiers de l'accueil et de la restauration afin de maximiser l'emploi local et répondre à la hausse de la demande. UMIH Formation ainsi que les autres acteurs de la formation seront particulièrement mobilisés auprès de nos professionnels.

CONCLUSION

L'implantation d'un EPR à Gravelines répond aux enjeux de souveraineté énergétique et de transition bas-carbone, tout en stimulant l'économie locale grâce à des milliers d'emplois créés.

Ce projet favorisera indéniablement l'activité des secteurs de l'hébergement, de la restauration et du tourisme, essentiels à la région.

L'UMIH, en tant que syndicat des professionnels, y jouera un rôle clé en mobilisant ces acteurs pour adapter l'offre aux besoins du chantier et maximiser les retombées économiques, participant ainsi à un développement durable du territoire.